



MAISON NOILLY PRAT

Marseillan

CONDITIONS GÉNÉRALES DU PROGRAMME DE FIDELITE DE LA MAISON NOILLY PRAT

Les présentes conditions générales d'utilisation (ci-après désignées les « Conditions d'Utilisation ») sont applicables à toute personne adhérente (ci-après l' « Adhérent ») au programme de fidélité de la Maison Noilly Prat, exploitée par BACARDI MARTINI FRANCE, SAS – société au capital de 342 000€ - Immatriculée au RCS de Bobigny sous le numéro 414 749 200 – siège 16, Avenue Michelet 93400 SAINT OUEN (ci-après « BMF »)

L'Adhérent est invité à lire attentivement les Conditions d'Utilisation qui visent à définir les relations contractuelles entre l'Adhérent et BMF et les conditions applicables à l'adhésion au programme de fidélité de la Maison Noilly Prat.

Les Conditions d'Utilisation applicables sont celles disponibles sur le Site à la date d'adhésion au programme de fidélité. BMF se réserve le droit d'adapter ou de modifier les Conditions d'Utilisation, sachant que les modifications des Conditions d'Utilisation ne seront applicables qu'aux achats effectués postérieurement à leur date d'entrée en vigueur telles qu'elles figurent sur le Site.

I- Conditions d'adhésion au programme de fidélité

La Carte de Fidélité de la Maison Noilly Prat est mise gratuitement à la disposition de toute personne majeure qui accepte les Conditions d'Utilisation. Elle doit être retirée dans le centre de visite de la Maison Noilly Prat située 1 rue Noilly, 34340 Marseillan, contre la remise d'un bulletin d'adhésion dûment rempli par l'Adhérent. Dès lors que cette condition est respectée, elle est utilisable immédiatement dans le centre de visite de la Maison Noilly Prat le jour de la demande.

L'adhésion ne peut être enregistrée et prise en compte que si les renseignements communiqués sur le bulletin d'adhésion sont complets, lisibles et exploitables. À défaut de date mentionnée sur le formulaire d'adhésion, la date de prise d'effet de l'adhésion sera celle du premier passage en caisse de la Carte de Fidélité. En signant le formulaire d'inscription, vous reconnaissez avoir pris connaissance et accepté les Conditions d'Utilisation. Ces Conditions d'Utilisation sont disponibles à tout moment et gratuitement sur simple demande à l'accueil du centre de visite de la Maison Noilly Prat et sur www.noillyprat.com/fr.

La Carte de Fidélité est valable uniquement sur le centre de visite de la Maison Noilly Prat située 1 rue Noilly, 34340 Marseillan. La boutique en ligne www.noillyprat.com est donc exclue du programme ainsi que tout autre site appartenant au Groupe Bacardi.

La Carte de Fidélité est nominative et comporte un numéro d'identification personnel qui vous est attribué. Dès lors, l'Adhérent doit pouvoir justifier de son identité à chaque utilisation de sa Carte de Fidélité.

II- Modalité d'utilisation

Dès votre adhésion et sur présentation de votre Carte de Fidélité, vous pouvez cumuler des Euros lors de vos achats dans la boutique de la Maison Noilly Prat située 1 rue Noilly, 34340 Marseillan (à l'exception du site internet www.noillyprat.com).

Les Euros sont attribués pour tout achat dûment payé. Le montant sur lequel se calcule l'octroi des Euros est le montant facturé déduction faite de toute réduction, remise, de tout avoir, de tout avantage tel que chèque de fidélité, coupon de réduction, etc... Les Euros ne pouvant être attribués qu'une seule et unique fois au titre d'une même transaction, une seule carte peut être utilisée pour chaque achat.

Les Euros cumulés relatifs à un achat ayant fait l'objet d'un remboursement ou d'un retour de marchandises pour quelque raison que ce soit (remboursement, rétractation...) seront débités de votre Carte de Fidélité. Tout Euro indûment perçu par vous sera automatiquement débité de votre Carte de Fidélité.

Le cumul des Euros sur votre Carte de Fidélité s'effectue de la manière suivante :

Le programme de fidélité offre l'opportunité de générer au client un bon d'achat de 5€ tous les 200€ d'achats effectués dans la boutique de la Maison Noilly Prat (située 1 rue Noilly, 34340 Marseillan) sur tous les produits de la boutique (bouteilles de vermouth, de spiritueux, de produits dérivés, et de produits gastronomiques sur la même catégorie de produits – excluant donc les privatisations des espaces et frais liés à tous événements). Ces 200€ pourront être cumulés sur une période illimitée dans le temps.

Le programme fidélité ouvre aussi l'opportunité de recevoir les offres exclusives de la Maison Noilly Prat, des invitations et des offres promotionnelles – non contractuelles, selon l'actualité de la Maison Noilly Prat.

Durée de validité de la carte de fidélité :

La durée d'adhésion au programme de fidélité est indéterminée sous réserve d'une résiliation de votre part ou de la part de la Maison Noilly Prat. Tout Client n'ayant pas utilisé sa Carte de Fidélité sur 24 mois consécutifs pourrait voir son adhésion résiliée par la Maison Noilly Prat. En cas de résiliation de l'adhésion à l'initiative du Client, les Euros cumulés sur votre Carte de Fidélité et les autres avantages de fidélité deviendront indisponibles dès l'information de la résiliation reçue par la Maison Noilly Prat.

III- INFORMATIQUE ET LIBERTÉS

En application de la réglementation européenne en matière de données personnelles, les données obligatoires pour souscrire à l'adhésion de la Carte de Fidélité sont mentionnées par un astérisque sur le bulletin d'adhésion. Ces informations sont nécessaires à la délivrance et à l'exploitation de votre Carte de Fidélité.

Ces fichiers de données personnelles ainsi que les informations collectées ultérieurement au travers de l'utilisation de votre Carte de Fidélité et/ou d'un autre moyen de paiement en caisse ou à toute autre occasion, ci-après dénommés ensemble « les informations », ont pour finalité d'assurer la délivrance et la gestion de l'ensemble des opérations attachées à votre Carte de Fidélité ainsi que la réalisation de statistiques et d'analyses commerciales.

Les informations ainsi recueillies feront l'objet de traitements automatisés conformément à ce qui est prévu dans [la Politique de Confidentialité](#). Elles pourront être communiquées à des partenaires contractuellement liés à la Maison Noilly Prat dans les circonstances suivantes :

- Pour la mise en œuvre d'actions commerciales de la Maison Noilly Prat et uniquement dans ce cadre, la Maison Noilly Prat peut transmettre des données personnelles à d'autres partenaires contractuellement liés à la Maison Noilly Prat, selon ses instructions et dans le respect de toute autre mesure appropriée de sécurité et de confidentialité.
- Pour satisfaire à des obligations légales, réglementaires, à des procédures judiciaires ou à des demandes gouvernementales ayant force exécutoire. En communiquant vos coordonnées, et sauf opposition de votre part, manifestée lors de votre adhésion ou ultérieurement à tout moment, vous acceptez, en outre, de recevoir par courrier les informations et les offres commerciales de la Maison Noilly Prat. Si vous acceptez de communiquer votre courriel sur le formulaire d'adhésion, vous pourrez également recevoir par voie électronique des informations concernant le Programme de Fidélité ainsi que toute actualité ou offre concernant la Maison Noilly Prat.

Nous vous informons que les informations concernant votre adhésion sont conservées pour la durée de l'adhésion et archivées pour la durée légale applicable. Les catégories d'informations soumises à des durées spécifiques (par exemple : cookies, etc.) sont conservées conformément aux durées réglementaires en vigueur. Par ailleurs, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, et de portabilité de vos données personnelles ainsi qu'un droit de retrait et d'opposition sur les traitements des données personnelles vous concernant détenus par la Maison Noilly Prat. Toute demande y afférente peut être exercée auprès de DataProtection@bacardi.com. En cas de difficulté ou de litige, nous vous rappelons que vous disposez de la faculté d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle compétente en matière de données personnelles.

IV- MODIFICATION, SUSPENSION OU ARRÊT DU PROGRAMME DE LA CARTE DE FIDÉLITÉ - ÉVOLUTION OU MODIFICATION DES CONDITIONS GÉNÉRALES

Tout ou partie des règles et avantages exposés dans les présentes Conditions Générales pourront être suspendus, modifiés ou supprimés à tout moment à l'initiative de la Maison Noilly Prat, ce que vous acceptez.

La Maison Noilly Prat se réserve notamment le droit de modifier les avantages et notamment les modalités de cumul des Euros à tout moment, sans avoir à motiver sa décision et sans vous devoir aucune compensation quelle qu'elle soit. Aucune modification, y compris la suppression de la Carte de Fidélité n'ouvrira droit à indemnisation pour vous. Une information par affichage sera effectuée à l'avance.

En cas d'arrêt du Programme de Fidélité, la Maison Noilly Prat vous informera avec un (1) mois de préavis et vous accordera pendant une période d'un mois à compter de cette annonce, la possibilité d'utiliser les Euros que vous aurez acquis. À défaut d'utilisation à votre initiative, les Euros seront définitivement perdus.

Les présentes Conditions Générales sont susceptibles d'évolutions et de modifications à tout moment et sans préavis de la part de la Maison Noilly Prat. Pour prendre connaissance des éventuels changements qui auraient été apportés aux présentes conditions, il vous suffit d'en demander un exemplaire à jour à la boutique de la Maison Noilly Prat, ou encore sur le site www.noillyprat.com.